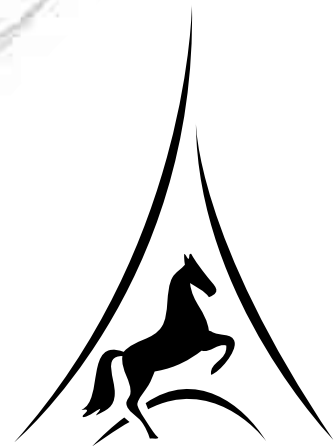


Le journal des passionnés du Tourisme Equestre

L'Estafette

L'Estafette N° 119
décembre 2013,
janvier,
février 2014
3,05 €





SALON DU CHEVAL DE PARIS



Design : O-communication crédits photos : librelatitude.com et PSV - Top Of CREIF



RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE
DU 29 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2014



www.salon-cheval.com



Bernard Pavie,
Président du CNTE

Un anniversaire en demi-teinte

Qui aurait pu imaginer que nos activités soient soumises à une telle menace ?

Bien loin des questions soulevées par nos prédécesseurs il y a 50 ans lors de la création de l'Association Nationale de Tourisme Equestre, l'équitation doit faire face aujourd'hui à une crise sans précédent.

Après avoir connu un développement hors du commun au cours de ce demi-siècle, nos activités sont aujourd'hui menacées par un changement de fiscalité.

L'augmentation de la TVA de 7 % à 20 % sur les activités équestres à partir du 1er janvier 2014, décrétée par le Gouvernement français, vient casser la filière équitation dans son ensemble et organise une nouvelle contribution qui va concerner plus d'1 million de familles françaises qui ont choisi l'équitation comme loisir éducatif pour leurs enfants.

Le tourisme équestre, en constante progression depuis sa création ne sera pas épargné par cette mesure.

Cette hausse de la TVA de 14,5% en 2 ans va anéantir les efforts de démocratisation des pratiques équestres menés depuis plus de 30 ans par la Fédération Française d'Equitation et en son sein, par le Comité National de Tourisme Equestre. Elle aura des répercussions très préjudiciables sur le plan économique et social, mais aussi sur la vie de nos campagnes et l'animation des territoires.

En cette fin d'année, à l'heure des vœux, nous formulons celui de rester, plus que jamais, unis pour sauvegarder notre activité et notre passion.

Pour le CNTE,

Bernard Pavie, Président

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Brèves Régionales

7 Brèves Internationales

8 Infos Juridiques

Organisateurs de séjours :
les obligations

9 Formation

ATE : les nouveautés

10 Cheval nature 2014

11 Attelage

Conseils d'achat

12 Les 50 ans du Tourisme Equestre

15 Evénements

16 Infrastructures

Bilan du 2e Congrès et des Euro'Meet
Initiatives en régions
Brèves infrastructures
Plateforme Suric@te

20 Informatisation des rallyes



21 Environnement

Du froid et de la neige

22 randonneurs en herbe

Brèves NATIONALES

■ CHEVAL PASSION OUVRE LA BILLETTERIE DU GALA DES CRINIÈRES D'OR 2014



■ **A Avignon du 15 au 19 janvier 2014, Cheval Passion** réunit chevaux et cavaliers pour un événement 100 % équestre, 100 % festif ! Avec 1 200 chevaux, 250

exposants et 90 heures de spectacle, d'animations et de shows. Le 29e salon Cheval Passion présente un programme inédit qui fait la part belle à toutes les activités équestres. La billetterie du Gala des Crinières d'Or, le grand spectacle équestre de Cheval Passion, ouvre le 1er octobre. Un festival d'émotions équestres à réserver et à offrir dès à présent !

■ **Le gala des Crinières d'Or 2014, premier spectacle équestre de création en Europe**, s'annonce décoiffant, sublime et créatif ! De la voltige cosaque, de la voltige encore mais classique cette fois avec les plus grands champions médaillés, des chevaux rapides et racés... Accrochez-vous, les Crinières d'Or 2014 vont décoiffer ! Renseignements Avignon Tourisme : Tél. 04 90 84 02 04. Office de Tourisme - Tél. : 04 32 74 32 74

■ CONGRÈS FFE DES SPECTACLES CLUB AVIGNON



En avant le spectacle ! Le Congrès FFE des spectacles club aura lieu du 15 au 17 janvier en Avignon, dans la cadre de Cheval Passion. Au programme, le travail du cheval de spectacle, les collaborations avec les arts du spectacle et la mise en place de projets régionaux.

■ Former les chevaux

Benoît Soumille présentera le mercredi matin une session en carrière où il commentera le travail de ses cavaliers avec des chevaux.

■ Poney Passion

L'après-midi sera consacrée à **Poney Passion** qui est la vitrine des meilleurs spectacles des poney-clubs de Provence. Chacun vient à Vedène un dimanche avant Noël pour proposer ses créations en vue de la sélection. En général, ils sont une vingtaine et la sélection retient les 10 meilleurs.

■ Palais des Papes

Le jeudi matin, la réunion plénière et le repas auront lieu dans le cadre prestigieux des salles Conclave et Panetterie du Palais des Papes. Elle abordera deux thèmes principaux, les collaborations avec les arts du spectacle, danse, chant, musique...

■ Conservatoire

Le conservatoire d'Avignon sera un partenaire important du Congrès avec une intervention en salle pour expliquer ce qui est possible et aussi une intervention sur le terrain en carrière l'après-midi avec des élèves pour montrer comment marier concrètement un numéro équestre avec des danseurs, des musiciens, des chanteurs...

■ Régions

Le développement en régions sera le thème d'une des sessions de la plénière du jeudi matin. Il comportera notamment des retours d'expériences régionales probantes sous forme d'interviews des acteurs de ces opérations, lancement des premiers Brevets Fédéraux d'Encadrement au Spectacle Club, BFE SE, création des commissions spectacles...

■ Spectacles

Les congressistes auront l'opportunité de voir des dizaines de numéros différents. Ils assisteront aux **Crinières d'Or** le jeudi soir et pourront rencontrer les artistes sur la piste après le spectacle autour d'un pot convivial. Ils sont aussi conviés au MISEC, Marché International du Spectacle en Création, le vendredi matin.

■ Formation

La participation au Congrès permet aux titulaires d'un titre d'enseignement de bénéficier de la validation de 20 heures de formation dans le cadre du BFE 1 Spectacle Equestre de Club. A charge pour les régions d'organiser les formations complémentaires correspondant au cursus de 35 heures du diplôme.

■ Equitation de travail

Le vendredi après-midi, les congressistes sont conviés à découvrir l'équitation de travail dans le cadre d'une présentation pédagogique par la commission formation de Provence. L'idée est de montrer comment mettre l'équitation de travail au service du projet pédagogique du club.

En savoir plus : Toutes les informations sont en ligne dans l'espace Club à la rubrique Spectacles : www.ffe.com/club/Spectacles. De plus, vous pouvez vous inscrire à la Newsletter Spectacles en envoyant un mail à publications@ffe.com.

■ SALON DU CHEVAL DE TOULOUSE

La première édition du **Salon du Cheval de Toulouse** a fermé ses portes dimanche 1er septembre.



Près de quinze mille personnes ont foulé les allées de l'hippodrome de la Cépière à Toulouse, sous un soleil de plomb, pendant les trois journées de salon.

Du **29 août au 1er septembre**, Toulouse est devenue la place forte du cheval en Midi-Pyrénées, véritable plateforme d'échanges entre les professionnels de la filière et le grand public. « Cheval Roi » a fait résonner les pavés toulousains sous les sabots des chevaux, dès le jeudi 29 août, du Zénith de Toulouse à la célèbre place du Capitole, avec la randonnée urbaine, surprenant cortège de huit cents mètres de long, composé de plus de deux cents équidés. Bernard PAVIE, Président du Comité National de Tourisme Equestre, s'est rendu sur place pour intervenir sur le Tourisme Equestre de demain à savoir : valoriser les manifestations d'équitation et d'attelage d'extérieur, créer de nouveaux outils en direction des professionnels de l'équitation pour mieux appréhender l'organisation d'activités équestres d'extérieur et continuer à poursuivre les actions entamées dans le Schéma national. Les CRE, CRTE et CDTE de la région Midi-Pyrénées et plus particulièrement Monsieur Bergraser se sont investis pleinement dans ce salon et ont pleinement contribué au succès de l'événement.

Pour l'organisateur Dominique du Trieu, cette première édition est très encourageante pour l'avenir. Le site a confirmé se prêter à l'organisation de ce type de manifestation et le public, surtout familial, s'est déplacé en masse ce dernier week-end de vacances scolaires. Ce bilan positif laisse présager une nouvelle édition en 2014.

■ LES ÉCURIES DU PÈRE-NOËL

Les écuries du Père Noël s'installent de nouveau au Haras national de Lamballe du vendredi 13 au dimanche 15 décembre 2013 !

A l'approche des fêtes, ce temps fort nous plonge dans la magie de Noël. Pour la 7e édition de ce marché de Noël, environ 90 exposants seront présents sur le site avec entre autres des artistes, artisans d'art et créateurs. Il attire, chaque année, plus de 20 000 curieux aimant déambuler dans l'allée principale du Haras, illuminée et décorée pour l'occasion. A l'intérieur des écuries centenaires, où les boxes sont aménagés en stands, des exposants présentent des objets, mets et créations diverses. Outre le plaisir des yeux, les papilles seront sollicitées sur l'espace restauration où les visiteurs trouveront des crêpes et galettes, des chichis, du vin chaud et des tartes... Sur le site, plusieurs animations attendent les visiteurs tels que des baptêmes de poneys et d'ânes, des balades en calèches, des ateliers créatifs pour les enfants, et des artistes de rue... Le vendredi et le samedi à 20h30 se déroulera à l'intérieur du manège du Haras national, un gala équestre. Durant 1h15, une dizaine d'artistes, venus de Bretagne et de régions voisines, se succéderont sur la piste pour présenter au public des numéros époustouffants de voltige équestre, de dressage en liberté, d'attelage, mêlant prouesses techniques et humour ! Un moment inoubliable qui ravira petits et grands ! Renseignements par Tél. : 02 96 50 06 98 ou sur www.haraspatrioine.com.



Brèves RÉGIONALES



© CRTE Alsace

■ ALSACE

■ Le **CRTE Alsace** vient de mettre en place un nouveau circuit, plébiscité par les randonneurs : **la Route Equestre des Vins d'Alsace**. Ce nouveau tracé vous fera découvrir le vignoble Alsacien, les villages typiques, mais également le piémont des Vosges et ses châteaux. Les cavaliers pourront profiter de la traversée des villages viticoles pour déguster les fameux vins d'Alsace. Circuit idéal pour une semaine de randonnée, il est composé de 5 étapes d'environ 27 km (Wangen, Saint Pierre, Ribeauvillé, Wintzenheim-St Gilles, Buhl et Willer sur Thur). Les tracés au format GPX sont téléchargeables sur **www.alsaceacheval.com**.

■ FRANCHE-COMTÉ

■ **Circuits thématiques :**

Le CRTE a imaginé et créé deux circuits thématiques pour la randonnée équestre : « Les Sources en Forêt » en Haute-Saône (23 kms, 1 jour) et « Les Légendes du Val d'Amour » dans le Jura (52 kms, 2 jours). Les fiches itinéraires de ces circuits en boucle sont disponibles gratuitement dans les bureaux du CRTE ou en téléchargement sur le site Internet **www.crte-franche.comte.com**. Une troisième boucle sur le thème des pelouses sèches dans le secteur de Quingey (Doubs) est en cours de création, la fiche itinéraire associée sera disponible dès le printemps.

Facebook : Le CRTE dispose d'une page facebook depuis le mois de mai. Pour suivre l'actualité de

l'association en directe retrouvez notre page grâce au lien <http://goo.gl/j46Vc>.

■ LIMOUSIN

■ **Randonnée en plateau Bortois.**

Le Comité Régional d'Équitation a œuvré pour la reconnaissance et la labellisation d'un circuit de 70 kilomètres, dont l'ensemble des chemins sont inscrits au Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Corrèze. Inaugurée en juin dernier, cette boucle multi-activités est accessible aux cavaliers mais aussi aux vététistes et aux marcheurs qui pourront entrer au cœur du patrimoine local. Tout au long du circuit, les randonneurs peuvent découvrir des sites naturels remarquables comme le site de Saint-Nazaire (Saint-Julien-Près-Bort), lequel offre une vue imprenable sur les gorges de la Dordogne, et des sites historiques remarquables comme le site archéologique de Margerides. Ce circuit pourra être effectué en 2 ou 3 jours avec un hébergement à mi-parcours. Le Plateau Bortois vous attend nombreux pour partir à la

découverte de ce territoire via des paysages variés (plateau, gorges, forêts) !

■ **Promenade en Haute Vienne.**

Un circuit équestre de 20km a été inscrit au Plan (PDIPR) en aout dernier. Ce circuit est au départ de la mairie de Nexon. Il emprunte les chemins des communes de Nexon et de St Hilaire Les Places, ainsi que deux passages sur des parcelles privées. Peu vallonnée et avec un très bon sol, cette boucle de 20km vous permettra d'admirer tout au long de votre promenade la campagne Haut-Viennoise, ses nombreux étangs, ses anciennes carrières, le parc du château de Nexon.... Cet itinéraire peut être à la fois un circuit de promenade à la journée ou bien un circuit d'entraînement idéal pour l'endurance.

■ LORRAINE

■ **40e anniversaire de V.F.D.** (Fédération des randonneurs équestres allemands).

Du 29 août au 1er septembre 2013 - Les randonneurs libres allemands ont commémoré avec éclat l'anniversaire de la Vereinigung der Freizeitreiter und Fahrer en Allemagne. Cette structure, très dynamique et organisée, forte de 60 000 membres, indépendante de la Fédération Nationale Allemande, fête cette année ses 40 ans, du 29 août au 1er septembre, à Reken, en Rhénanie-de-Nord - Palatinat. A cette occasion, le samedi, s'est tenu un colloque international pour les cavaliers et les « cochers randonneurs ». A ce colloque étaient représentés les fédérations de



© M Gintaras.

tourisme équestre belges, hollandaise, française et suisse. La FITE était représentée par son Président M. Hervé Delambre. Le CNTE était représenté par M. Yves GELLEZ, Président du CRTE Lorraine. Le Président de la V.F.D., M. Hartmann, a présenté sa structure et ses objectifs qui sont de promouvoir exclusivement les valeurs du tourisme équestre. Merci à la V.F.D. pour son accueil.

■ MIDI-PYRÉNÉES

■ **Regard sur Randacheval 2013.** Les cavaliers et meneurs ont cette année encore répondu présents à l'un des plus grands rassemblements de tourisme équestre de Midi-Pyrénées ! Randacheval a accueilli quelques **125 participants, dont 9 attelages**, dans le Séronais, au cœur du Parc Naturel Régional des Pyrénées ariégeoises. Les participants ont profité de la journée ensoleillée du samedi pour parcourir une boucle d'environ 35 km. Le dimanche un autre circuit a été proposé aux cavaliers tandis que les meneurs ont été invités à participer à un PTV et nous ont fait une belle démonstration de leur adresse ! Le collectif de Randacheval souhaite proposer des circuits variés, à la découverte du patrimoine local et accessibles aux cavaliers et attelages. Cette année c'est le village vacances de La Bastide de Sérou qui a accueilli la manifestation. Nous vous invitons à laisser une place dans vos agendas en septembre prochain pour l'édition 2014 de Randacheval. Pour suivre les actualités, rendez-vous sur notre site internet **www.randacheval.fr** ou sur la page facebook du Comité Départemental de Tourisme Equestre d'Ariège-Pyrénées.

■ **La Route du Sel 2013.** Pour sa **trentième édition**,

© V. Bauer

la Route du Sel a mis à l'honneur l'Aveyron, berceau de son fondateur Jean-Yves Bonnet. C'est en effet sur les terres des Templiers que les organisateurs accueillirent les participants, à Sainte Eulalie de Cernon, une des plus anciennes commanderies de la région. Ils purent dîner dans la magnifique salle qui recevaient autrefois les moines-templiers, un voyage dans le temps qui allait se prolonger tout au cours de



© CRE Limousin

la randonnée, à travers les sites historiques qu'ils allaient traverser. Après avoir laissé derrière eux les remparts de La Cavalerie, les randonneurs quittèrent symboliquement le Larzac en traversant, à guet, le Tarn face au village troglodyte de Peyre. Les causses arides du Larzac firent progressivement place aux terres boisées menant au plateau du Levezou. C'est au pied de la tour de Peyrebrune que les randonneurs déjeunèrent en ce dernier jour qui devait les amener à leur étape finale, Salmiech. Une manifestation placée sous le signe du partage entre les randonneurs mais aussi avec les municipalités qui les recevaient. Au total, 80 cavaliers, meneurs d'attelages et marcheurs, entourés d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles, ont vécu ensemble cette aventure.

Rendez-vous l'année prochaine à la découverte du Nord Aveyron. Renseignements : contact organisation 2013/2014 Virginie Bauer 06 03 92 54 82 et Vanessa Sandoval 06 30 92 26 94

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Le **CDTE 49** organise plusieurs stages de découverte au Domaine de l'Isle Briand au Lion d'Angers en partenariat avec les Haras Nationaux : un stage d'initiation à l'orientation et à la lecture de cartes le **dimanche 26 janvier 2014 au Haras du Lion d'Angers** sur le Domaine de l'Isle Briand. Au programme : partie théorique le matin (topographie), parcours en orientation à pied l'après-midi, un stage d'initiation au TREC et à ses trois épreuves le **dimanche 16 février 2014**, puis un stage d'initiation à l'endurance le **dimanche 23 mars 2014** (partie théorique le matin, circuit de 10km l'après midi). Inscriptions sur le site web du CDTE 49. Contact téléphonique : 06 60 73 68 40.

■ PROVENCE

■ Le **CRTE Provence** organise la randonnée Henri Roques le **dimanche 22 décembre 2013** au départ d'**Eygalière** à partir de 9h00. Une bénédiction des chevaux ainsi qu'un hommage à Henri Roques sera rendu. Pour plus d'informations et connaître les modalités d'inscriptions, contactez le CRTE Provence.

■ RHÔNE-ALPES

Un colloque sur le Tourisme équestre dans l'Ain avec nos voisins Suisses



Après l'Italie l'an passé, le Jumping international de Bourg a choisi la Suisse comme invitée d'honneur de sa 23^e édition. La Suisse, grande Nation équestre, entretient des rapports étroits avec l'Ain. De nombreux propriétaires éleveurs et cavaliers ont choisi le département pour exercer leur métier. En parallèle de la compétition, l'Ain à Cheval a profité de l'occasion pour organiser un colloque sur le tourisme équestre avec l'ambition d'étudier les possibilités de créer des itinéraires transfrontaliers. Cet événement, relayé en masse dans les médias était une opportunité exceptionnelle

de faire valoir le Tourisme Equestre et présenter ainsi les projets de développement auprès des publics de cavaliers randonneurs, partenaires et élus. Les intervenants invités à participer se sont retrouvés, le **dimanche 2 juin 2013, de 9 h à 12 h**, dans le cloître du Monastère Royal de Brou, à Bourg-en-Bresse. Véronique Baumgartner, Déléguée cantonale pour l'ASRE (Association Suisse des Randonneurs à Cheval), Denis, Berger, Responsable itinéraire à l'ASRE, Patrick Paubel, Docteur vétérinaire, Hervé Delambre, Président de la FITE (Fédération Internationale de Tourisme Equestre), Bruno Ladet, Président de la GTJ (Grande Traversée du Jura), ont abordés des thématiques aussi riches que variées. Ce qui a donné lieu à de fructueux échanges avec la vingtaine de participants venus des départements voisins concernant : le passage de la douane avec des équidés, la création d'un itinéraire de randonnée équestre Franco-Suisse, une approche sur les équivalences au niveau des brevets de tourisme équestre et la création de passeports internationaux. Une visite du monastère ainsi qu'un déjeuner offert aux premières loges du terrain de saut d'obstacles du Jumping International à conclut agréablement cette matinée d'échanges. Suite à donner : un travail de collaboration se met en place entre les associations transfrontalières et une prochaine réunion en fin d'année est déjà programmée.

■ 41e rallye Savoie Mont-Blanc de La Rochette (Savoie) – 2013.

La 41e édition du Rallye Savoie Mont-Blanc a eu lieu à La Rochette (Savoie) **du 23 au 25 août 2013**. Créé en 1973 par Guy JUIN, l'un des pionniers du Tourisme Equestre en France, décédé au printemps 2012, ce rallye est traditionnellement organisé en alternance une année sur deux dans chacun des deux départements savoysards. Ce rassemblement de cavaliers randonneurs est toujours l'un des plus



© La Cavalerie du Moulin

importants de France après l'EQUIRANDO. Près de **300 chevaux** ont convergé vers le magnifique lac Saint Clair le vendredi après-midi, après plusieurs jours passés sur les chemins et les gîtes d'EQUISABAUDIA (« A cheval en Savoie »). Le samedi, une promenade de 5h, intégralement balisée, était proposée aux cavaliers et aux meneurs pour découvrir la région du Val Gelon avec un pique-nique géant à midi sur le lieu historique de l'ancienne abbaye de Betton-Bettonnet. Le dimanche, et avec une météo très clémente, un long défilé a permis aux habitants locaux de pouvoir admirer les attelages, les chevaux et les cavaliers toilettés pour la circonstance. Ce rassemblement s'est engagé depuis deux ans dans le respect de l'environnement : nettoyage et remise en état immédiat des sites, balisage/débalisage des itinéraires provisoires, consigne de gobelets, choix de vaisselle réutilisable, tri sélectif des déchets avec respect des règles locales de recyclage, hersage des paddocks. L'édition 2014 devrait avoir lieu dans un haut lieu du cheval en montagne : Megève. Site internet : rallyesavoieumontblanc.fr



© La rochette Val gelon

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre



www.fite-net.org

■ CHAMPIONNAT D'EUROPE OPEN DE TREC JEUNES CAVALIERS

Depuis 2001, l'ONTE Belgique a organisé trois championnats internationaux de TREC.

Douze ans après le championnat du monde 2001, l'excellent site de Mont-le-Soie, à Vielsalm, se prêtait de nouveau à l'exercice. 11 ONTE étaient présents avec 55 concurrentes et concurrents, celles-ci représentant 80 % des effectifs.

■ Réussite exemplaire

Rien n'a manqué en Ardennes belges, du 6 au 8 septembre derniers, pour faire de cet évènement, dans les différents domaines de l'organisation, un succès sans faille. Même la pluie, qui s'est largement invitée la nuit, a fait place au soleil pour l'inauguration, le déroulement de la phase la plus médiatique, le PTV, et la remise des prix.

■ Une française sur le podium

Les résultats bousculent assez nettement la hiérarchie établie. En individuel, à ce niveau, personne n'avait entendu parler des trois premiers sur le plan international. L'Espagnol Agustin Fernandez Hidalgo, la française Marie-Loup Bertrand et l'italien Luca Fabbri se classent, dans l'ordre, aux trois premières places.

■ L'Allemagne pour la première fois

Par équipe, l'Allemagne remporte la médaille d'or, devant la Belgique et la Suisse ; ce qui est loin d'être surprenant pour la troisième, habituée des podiums, heureuse surprise pour les deux premières. La France, ce n'est pas courant, termine 6e. A noter, 3 équipes de 4 sur le podium : 12 filles.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FITE

■ 20 membres

Tenue le lundi d'après championnat, le 9 septembre, l'assemblée s'est interrogée sur l'Équitation de Travail, qui ne progresse qu'à petits pas, en dépit des efforts déployés depuis près de 10 ans. Le Bureau de décembre et la commission sportive, qui se réuniront le 7 décembre prochain, dans les locaux de la FFE, à Boulogne-Billancourt, auront à en débattre. Une bonne nouvelle cependant, les Pays-Bas viennent de décider de participer aux épreuves internationales d'Équitation de Travail aux côtés de la FITE et selon le règlement international établi par ses soins.

Avec la ratification des adhésions de la Russie et de l'Islande, la FITE compte maintenant 20 membres affiliés. Les démarches se poursuivent, avec l'espoir de voir bientôt le Maroc, la Norvège, la Hongrie, la Lituanie... faire leur entrée. A Liptovsky-Mikulas des contacts ont été noués de vive voix avec la Slovaquie, la République-Tchèque et la Pologne.

Un vœu ferme a été émis de voir se créer d'autres grands rendez-vous internationaux de tourisme équestre, à l'image de l'Equirando, de l'Equiraduno italien - lequel a eu lieu à Orvieto (Ombrie), du 27 au 29 septembre - et de l'Equirencontre belge.

■ Congrès Européen des itinéraires et Sports et Nature Euro'Meet 2013

Rendez-vous avait été pris pour le 2e congrès des itinéraires de tourisme équestre le 1er octobre 2013 à Liptovsky-Mikulas (Slovaquie), organisé par la FFE, en partenariat étroit avec la FITE. En dépit de trois désistements tardifs, parmi lesquels deux intervenants, la manifestation s'est déroulée dans les meilleures conditions réunissant 8 pays et plus de 25 participants. Il faut souligner l'importance de cette initiative et son intérêt pour l'avenir des activités du tourisme équestre européen. Comme l'an dernier à Paris, de précieux enseignements ont été tirés, des liens tissés, des relations nouées, qui appellent une suite logique. Dans le prolongement, a eu lieu au même endroit, du 2 au 4 octobre, Sports et Nature Euro'Meet 2013. La FITE, qui figure parmi les premiers partenaires de l'Euro'Meet et membre du comité de pilotage depuis 2010, était présente avec son Président aux côtés du Secrétaire Général du CNTE, Christian Boyer. Ce dernier a été élu pour 2 ans membre du Bureau d'ENOS, structure eu-



© Hervé Delambre

ropéenne des Sports Nature, créée en 2011 à Annecy. La prochaine édition aura lieu à Newcastle (Irlande du Nord) en 2015.

■ Championnats 2014

L'Assemblée Générale a entériné l'organisation du championnat du monde de TREC Jeunes Cavaliers et du championnat d'Europe open Seniors, à Scandiano di Albinea - Reggio Emilia - au nord de Modène, à une quarantaine de km de Bologne, les 5, 6 et 7 septembre 2014. Elle a suivi en cela le rapport de faisabilité enthousiaste du Délégué Technique T. Maurouard. Le calendrier provisoire de la coupe d'Europe open 2014 est en ligne sur www.fite-net.org de même que le résultat final de la coupe d'Europe

2013 : 1/Hilary Barnard (Royaume-Uni), 2/Eric Soeuvre (France) 3/Renske Giesen (Pays-Bas).

■ Islande

Mobilisée totalement par les championnats du monde d'Équitation Islandaise de Berlin en août dernier, la fédération nationale, à défaut d'avoir pu engager une équipe, a néanmoins envoyé à Vielsalm une délégation accompagnée de Tomas Olrich. Ancien ambassadeur d'Islande en France, infatigable promoteur de l'équitation et de l'élevage islandais, Tomas Olrich est venu plusieurs fois à Lamotte-Beuvron durant son mandat. La délégation islandaise s'est déclarée très satisfaite de l'accueil qui lui a été réservé et de la possibilité d'avoir accès à tous les

secteurs de l'organisation, engrangeant une somme d'informations précieuses pour les prochaines échéances en Islande.

■ Stages - Bureau complété - facebook

Un recyclage de formateurs et de juges internationaux de TREC, jumelé à un stage de TREC en attelage, sera organisé l'an prochain en Hollande, le 1er week end d'avril, sous la houlette de Thierry Maurouard.

L'italien Emilio Lodigiani a été élu 13e membre du Bureau de la FITE.

La FITE est sur Facebook depuis le 3 septembre.

■ Réforme des statuts

En raison des interrogations sur l'Équitation de Travail, la réforme des statuts a été reportée.



© S. Gauthier

Infos juridiques

Organisateurs de séjours touristiques : les obligations

Par FFE Ressources

Depuis 2010, les personnes qui organisent des séjours touristiques sont tenues de s'immatriculer auprès de l'agence de développement touristique dont la principale mission est de promouvoir la France comme destination touristique.



d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance.

Justifier d'une assurance couvrant les conséquences financières de la responsabilité civile professionnelle. Justifier pour la personne physique ou le représentant de la personne morale de conditions d'aptitude professionnelle soit par la réalisation d'un stage d'aptitude professionnelle, soit par l'exercice d'une activité professionnelle pendant une durée minimale d'un an, soit par la possession d'un diplôme de catégorie III (BTS tourisme par exemple).

Concernant cette dernière condition, chaque dossier est étudié au cas par cas. Peuvent notamment être fournis pour appuyer le dossier un justificatif de label FFE Centre de Tourisme Equestre ou Cheval Etape, un diplôme du BPJEPS Tourisme Equestre ou d'ATE.

L'immatriculation doit être renouvelée tous les 3 ans. En pratique, la procédure d'immatriculation est à effectuer auprès d'Atout France, soit directement, soit via la Chambre d'Agriculture. Voici les interlocuteurs possibles :

- Atout France sur le site Internet www.atout-france.fr.
- Le guichet unique sur le site www.guichet-entreprises.fr.
- Le Centre de Formalités des Entreprises de la Chambre d'Agriculture.
- Les frais d'immatriculation sont d'un montant de 100 euros.

Référence juridique

Articles L211-1 et suivants du Code du tourisme

L'obligation d'immatriculation :

Sont tenues de s'immatriculer auprès d'Atout France, les personnes physiques ou morales qui organisent :

- Des séjours touristiques individuels ou collectifs.
- Des services pouvant être fournis à l'occasion de voyages ou de séjours, notamment la délivrance de titres de transport, la réservation de chambres dans des établissements hôteliers ou dans des locaux d'hébergement touristique et la délivrance de bons d'hébergement ou de restauration.
- Des forfaits touristiques.

La loi ne définit pas les séjours touristiques, cependant, les forfaits touristiques sont définis comme une prestation :

- Résultant de la combinaison préalable d'au moins deux opérations portant sur le transport, le logement ou d'autres services touristiques non accessoires au transport ou au logement et représentant une part significative dans le forfait.
- Dépassant 24 heures ou incluant une nuitée.
- Vendue ou offerte à la vente à un prix tout compris.

La vente de randonnées équestres sur plus d'une journée et incluant le logement dans le prix de vente entre dans le champ d'application de ce régime.

Les accueils collectifs de mineurs ainsi que les voyages organisés par les associations à but non lucratif pour leurs membres ne sont pas soumis à cette obligation d'immatriculation.

Les conditions pour obtenir l'immatriculation :

Une garantie financière affectée au remboursement des fonds reçus au titre des forfaits touristiques et des services réalisés dans le cadre du séjour. Le montant de la garantie ne peut être inférieur à 100 000 euros. Toutefois, pour les associations le montant de la garantie est ramené à 30 000 euros et à 10 000 euros pour la catégorie des gestionnaires d'activités de loisirs lorsque l'activité de forfait touristique est accessoire à l'activité principale. Les centres équestres rentrent dans cette dernière catégorie.

Cette garantie financière n'a pas pour but de bloquer une somme sur un compte. Il s'agit d'un engagement de cautionnement par un organisme de garantie collective,



L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'ÉQUITATION D'EXTÉRIEUR OU DE LA RANDONNÉE : DES NOUVEAUTÉS !

Si vous souhaitez faire de l'accompagnement de randonnées votre métier, l'Accompagnement de Tourisme Equestre (ATE) est fait pour vous. Ce diplôme d'adresse aux cavaliers confirmés qui souhaitent faire découvrir aux personnes qu'ils accompagnent les différentes richesses croisées en chemin (richesses du patrimoine culturel, gastronomiques, naturels et faunistiques). Après 600 heures de formation, l'obtention du diplôme de l'ATE permet à son détenteur de conduire des randonnées en toute autonomie sur des sentiers identifiés avec des possibilités d'hébergement en relais étapes.



luées avec les compétences de soins, font l'objet dans ce nouveau règlement d'une évaluation dans une UC dédiée, l'UC 3.

- Les jurys de chaque épreuve évalueront les connaissances du candidat dans le cadre de l'entretien. Les QCM sont supprimés.

- Le livret de formation papier qu'il reste obligatoire de prendre à l'entrée en formation mais qui devient un document pédagogique durant sa formation et qu'il n'est plus obligatoire de renvoyer lors de l'inscription à l'examen général. Ce règlement est en ligne sur le site de la FFE onglet formations équestres/ qualifications professionnelles / ATE / règlement 2014.

L'Animateur Assistant d'Équitation – AAE

L'Animateur Assistant d'Équitation – AAE – est proposé avec une dominante équitation d'extérieure. Ce titre à finalité professionnelle permet d'initier aux activités équestres, la dominante extérieure correspondant à un profil d'animateur salarié en charge principalement de l'encadrement de promenades. Le détenteur de ce titre est dispensé du test d'entrée pour entrer en formation ATE. Un détenteur du test d'entrée ATE est dispensé de la certification de l'épreuve technique de l'AAE.

Le règlement de l'AAE et les conditions pour entrer en formation ou pour devenir centre de formation sont sur le site de la FFE onglet formations équestres/ qualifications professionnelles / AAE.

La première session de formation de l'ATE, qui a vu le jour en 1971, a eu lieu les 28 et 29 mai de la même année en Midi-Pyrénées par les ancêtres de nos CRTE actuels appelés ARTE (Association Régionale de Tourisme Equestre) à cette époque. Ce n'est qu'en 1995 que ce diplôme sera homologué par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et qui connaîtra par la suite de nombreuses évolutions réglementaires. Pour l'année à venir, un nouveau règlement pour le passage de l'ATE prendra effet dès le 1er Janvier 2014. Celui-ci propose quelques modifications dont les principales sont développées ci-après.

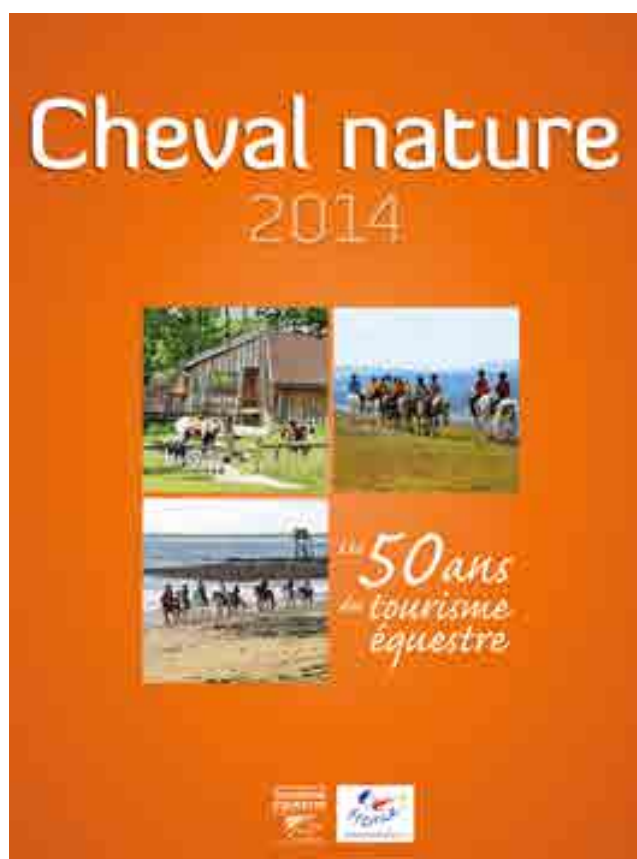


- De nouveaux PTV pour le test d'entrée et l'examen général. Les parcours proposés sont en adéquation avec la rénovation des Galops de pleine nature ils seront jugés en utilisant de nouvelles grilles d'évaluation.

- Seule l'UC 1 - technique équestre - de l'examen général comporte encore plusieurs épreuves. Toutes les autres UC correspondent à une épreuve et il y en a 7 pour l'examen général, l'épreuve professionnelle étant maintenant l'UC 8 dans ce nouveau règlement.

- Les connaissances et compétences en matière d'alimentation du cheval, très importantes pour le professionnel du tourisme équestre mais qui étaient éva-





CHEVAL NATURE 2014 L'OFFICIEL DU TOURISME EQUESTRE

Le Comité National de Tourisme Equestre édite chaque année l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme Equestre en France.

Outil indispensable pour préparer vos escapades équestres, Cheval nature recense plus de 700 adresses de structures proposant des activités de tourisme à cheval, ainsi que les coordonnées des 120 Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Cheval nature 2014, c'est 176 pages, des centaines de photos couleurs et de nombreux renseignements sur le tourisme à cheval et en attelage en France, une sélection d'établissements proposant des randonnées en Europe et à l'international pour tous les cavaliers à la recherche de nature, d'évasion et d'aventure.

Cheval Nature est décliné en éditions régionales disponibles auprès des CRTE – Aquitaine, Bretagne, Centre, Lorraine, Normandie, Rhône-Alpes...

N'hésitez pas à commander votre catalogue auprès du service tourisme en vous rendant sur www.ffe.com/tourisme rubrique Publications.

L'Estafette

Comité National de **TOURISME EQUESTRE**
Éditions 2014

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL¹

À découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Equestre, 41000 Lamotte.

*Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature*

→ 3.10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
→ 6.20 € pour le grand public.

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer le gestion de ses activités. Les informations recueillies d'un " " ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41000 LAMOTTE. Tél. : 02 54 04 46 80, fax : 02 54 04 46 91, Email : este@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cocher cette case.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Revue trimestrielle

LICENCE FFE

Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

Par André Grassart

CONSEILS D'ACHAT

Vous avez sûrement fait un tour au salon du cheval de Paris : grand lieu de tentations pour le meneur mais aussi l'occasion de faire son choix d'équipement grâce aux possibilités de comparaison et d'informations auprès des exposants.



au jet mais il faut éviter les premiers prix dont les matériaux peuvent ne pas convenir au contact avec la peau du cheval.

Les harnais mixtes, cuir renforcé nylon, associent résistance, facilité de nettoyage et contact de qualité avec le cheval. La bouclerie doit être aussi de bonne qualité. Favorisez l'inox facile d'entretien et avec une bonne résistance mécanique.

Les bricoles doivent avoir une bonne largeur et une épaisseur confortable au niveau du matelassage. Je préfère les guides en cuir, agréables à la main. Pour les jours de pluie, il faut un habillage antidérapant (grip). Il n'est donc pas inutile de s'équiper de deux paires de guides. Regardez aussi si la largeur qui peut varier entre 18 et 25 mm convient à votre largeur de main.

La voiture

La première information à rechercher est le poids. Vous additionnez le poids de la voiture et celui des personnes transportées (environ 70 kg par adulte) sans oublier les enfants. Un beau poney fait entre 350 et 450 kg. Supposons une voiture 2 roues de 140 kg plus 2 personnes soit 140 kg pour un total de 280 kg. Voici un bon rapport poids du poney, poids tracté.

Autre cas : une paire de chevaux pesant 600 kg chacun, soit un total de 1200 kg. Avec une voiture de 300 kg et 4 personnes transportées (280 kg) plus 20 kg de matériel, on arrive à un total de 600 kg, ce qui constitue un excellent rapport. Ne jamais aller vers un tracteur (cheval) égal au poids tracté sauf pour des promenades courtes en terrain facile. Ces raisonnements sont valables pour des chevaux de loisir entraînés en week-end. L'autre élément est le confort de la voiture.

Il faut une voiture dite de training, en français voiture de promenade. Je privilégie la suspension pneumatique mais elle nécessite un ajustement de la pression en fonction du poids embarqué, sinon, attention aux rebonds ou à la dureté excessive. Les roues gonflables sont plus confortables certes, mais l'épine noire et autres ennemis peuvent crever les pneus sauf s'ils ont été gonflés avec un liquide approprié (anti-crevaisin). Les roues à bandage caoutchouc sont moins confortables

mais ne craignent pas épines et autres silex. En plus, elles sont moins tirantes notamment dans la boue, le sable... Ma préférence va vers une suspension pneumatique avec roues à bandages caoutchouc. Pensez aussi à ne pas descendre en-dessous de 80 cm pour le diamètre des roues. Plus une roue est grande, moins elle est tirante et elle absorbe mieux les trous des chemins.

Les harnais

Il faut, bien entendu, comparer les prix mais il faut aussi regarder les matériaux. Le synthétique est d'un entretien facile

Couvre-rein

Pour les sorties hivernales (pluie glaciale ou neige), protégez les reins de votre cheval ou poney. Le couvre-rein d'attelage part de la sellette ou du mantelet et va jusqu'à la queue. Il possède 2 ouvertures pour passer les boucles de sellette ou de mantelet de manière à ne pas gêner les actions de guides.

Dernier conseil pour le meneur. Achetez-vous de bons gants imperméables doublés et chauds tout en restant souples. La méthode Achenbach est difficile à pratiquer en moufles...



Le tourisme équestre fran

Retour sur 50 ans d'histoire...

Emergence des loisirs *Au lendemain de la guerre, on assiste au développement fulgurant des loisirs en France. En quête d'espace, de nature, de liberté et d'aventure, quelques pionniers vont renouer avec leur compagnon de toujours : le cheval. Récupérant matériel et chevaux issus des rangs de l'armée, ils accomplissent des parcours qu'aucune structure n'encadre. Seul un public averti peut y souscrire, les itinéraires comportant de longues étapes sans confort. La nécessité de structurer l'activité se fait jour. L'initiative menée par le fougueux Henri Roque sera la pierre fondatrice de la renaissance du voyage à cheval. Le 10 mars 1961, il interpelle Maurice Hertzog d'un théâtral « Monsieur le ministre des sports la Provence vous salue. Je viens vous annoncer la naissance du tourisme hippique ». Il organisera les 13 et 15 août suivants le 1er Rallye National de Tourisme Equestre à Polignac, qui deviendra pour beaucoup le point de départ du tourisme équestre.*

DE L'ANTE AU CNTE

Face à la demande croissante d'une équitation d'extérieur, Raymond Henry, crée le 20 mars 1963 l'Association Nationale du Tourisme Equestre (ANTE) laquelle a pour objet de « grouper les amateurs de tourisme à cheval ». Cette initiative met un terme aux rivalités et plante le décor du Tourisme Equestre. Dès l'année suivante, les 1ères structures régionales naissent mais il faudra attendre quelques années pour que l'ensemble du territoire national soit quadrillé par 24 Associations Régionale de Tourisme Equestre (ARTE). Ce n'est qu'à la faveur de l'évolution des instances officielles de l'équitation que le 25 avril 1987 l'ANTE intègrera la FFE en devenant la Délégation Nationale au Tourisme Equestre (DNTE) aux côtés de celle des sports équestres (DNSE) et de l'équitation sur poney (DNPE). Cet épisode entraînera la disparition du logo à l'étalon noir historique cabré sur la Rose des Vents. Sous la pression du Ministère Jeunesse et Sports, la FFE fait évoluer ses statuts en 2000. La DNSE et la DNPE fusionne et seul le tourisme garde une entité juridique séparée, devenant le CNTE. Cette réforme marque l'entrée du tourisme équestre dans l'âge de la maturité. Depuis 2009, Bernard Pavie en assure la présidence, après 5 ans d'administration provisoire et d'imbroglios juridiques. En 50 ans, le tourisme équestre, fort de près d'1 million de pratiquants et 88 000 licenciés s'est imposé comme un acteur majeur du monde du cheval.

ITINÉRAIRES ET HÉBERGEMENTS

En parallèle des 1ers Rallyes Nationaux, la principale préoccupation se tourne vers l'accessibilité des chemins. Les

Haras Nationaux accordent leur soutien au mouvement sous l'impulsion d'Henry Blanc en 1971. Ils apporteront les 1ères aides financières et un appui sans faille jamais démenti. Ils invitent l'ANTE à travailler sur l'identification d'un réseau de chemins structuré sur l'ensemble du pays. Au fil des années 80 000km de sentiers vont être inventoriés grâce au dévouement des bénévoles sans lesquels le développement du tourisme équestre n'aurait pris l'ampleur qu'il a aujourd'hui. Le réseau d'hébergement associé aux itinéraires prendra naissance sous la DNTE avec le label « relais d'étape » accordé aux hébergements affiliés. Depuis 2011, le label Cheval Etape répertorie les structures d'hébergement adaptées à l'accueil des équidés, répondant à un cahier des charges.

En 1966, Colbert fonde l'Académie des Sciences et charge les académiciens de concevoir une carte précise du pays pour servir de canevas aux grands travaux publics. Le réseau de sentiers qui maille la France a été rapporté très tôt sur des cartes depuis celles de Cassini au XVIIIe, en passant par celles de l'Etat Major au XIXe puis celles de l'IGN. Malgré l'arrivée des Smartphones et GPS elle reste l'élément incontournable du randonneur. Après l'identification des chemins, le balisage a constitué la 2e étape pour piloter le randonneur sur le terrain. Dès 1973, l'ANTE dépose à l'INPI sa 1ère marque : une croix et un fer à cheval. Elle sera à terme remplacée par un point et un trait orange auxquels le CNTE ajoutera 3 nouvelles marques en 2000. Pour assurer un balisage

efficace, propre et discret, le CNTE a mis en place depuis 2011, avec l'appui de la FFRandonnée, un cursus de formation de baliseurs et de formateurs de baliseurs ouvert aux licenciés de plus de 18 ans.

Dès 2001, à l'occasion des 1ères Assises Nationales les élus du CNTE stigmatisent la nécessité de poursuivre le développement du tourisme équestre à travers un projet quadriennal. Elles jettent les bases d'une solide structuration de l'activité. De ces travaux émergera en 2009 le Schéma National de développement des infrastructures de tourisme équestre portant sur 4 axes majeurs. Le plan d'actions national 2013-2016 assure aujourd'hui la continuité de ces travaux.



çais fête ses 50 ans



LES PRÉSIDENTS DU TOURISME ÉQUESTRE

1963-1971 : **Raymond Henry**
1971-1977 : **Jacques Gendry**
1978-1981 : **Pierre Murret-Labarthe**
1981-1985 : **Pierre Branque**
1985-1994 : **Jean-Claude Poret**
1994-2000 : **Gérard Cenraud**
2000-2004 : **Jacques Aguétant**
2005 : **Bernard Pavie**
Depuis 2009 : **Bernard Pavie**

Une déclinaison régionale du schéma a été mise en place pour favoriser le développement d'actions au niveau local.

DES RALLYES À L'EQUIRANDO

L'engouement des français pour l'équitation d'extérieur doit en grande partie son succès aux Rallyes Nationaux de Tourisme Équestre. On y vient pour se retrouver au chevet d'une même passion dans une atmosphère bon enfant. C'est l'occasion de fêter le cheval dans une ville d'accueil proposant animations et défilé. Dès 1965, ces rencontres s'ouvrent aux délégations étrangères à Nancy et donnent naissance au 1er Rallye International. Cette manifestation voit ses effectifs grandir dès les années 70 car les clubs y inscrivent leurs cavaliers. En 1987, elle devient l'Equirando et ne cessera de connaître un succès grandissant. Manifestation bisannuelle depuis 2004, elle est passée en 2013 sur une organisation les années impaires afin d'éviter la concurrence médiatique des grands événements internationaux. Depuis 2002, une édition Junior est proposée pour les jeunes de 7 à 17 ans.

FORMATION

Dès 1966, l'ANTE s'attèle à la formation et nomme sur titre en 1971, 21 Maîtres-Randonneurs ainsi que 26 guides de tourisme équestre. Les ARTE font passer les 1ers diplômes ATE qui ne seront homologués qu'en 1995 par Jeunesse et Sports. En 1985, la profession s'organise avec la création d'un syndicat le SMERGA qui deviendra à terme la SNETE. Après la perte de l'homologation de tous les diplômes fédéraux en 2007, l'Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE) ne sera de nouveau reconnue qu'en 2009. Depuis 2012, une nouvelle qualification, l'Animateur Assistant d'Equitation est proposée par la FFE et permet d'initier aux activités équestres. Il existe aujourd'hui des brevets de pratiquants ainsi que des galops de pleine nature, permettant de jalonner la progression du cavalier.

DU LOISIR À LA COMPÉTITION

C'est sur des chevaux Selle Français issus des rangs de l'armée, puis des barbes de provenance d'Algérie que les pionniers du tourisme équestre commenceront leurs chevauchées. Dès lors se pose la ques-

tion de la race idéale pour randonner. En 1977 né le 1er Trophée du Cheval de Randonnée, décerné par les Haras Nationaux. L'année suivante les bases de l'actuel PTV voient le jour et l'ANTE met en place un concours d'Aptitude du Cheval de Randonnée destiné à valoriser les qualités souhaitées d'un cheval de tourisme. Il deviendra Concours d'Aptitude du Cavalier et Cheval de Randonnée pour consacrer l'osmose indispensable du couple. En 1985, Bernard Huard organise le Centaure Francilien qui donne les bases du Parcours d'Orientation et de Régularités (POR). Le TREC naît 2 ans plus tard sous l'œil avisé d'Hervé Delambre et de Jacques Aguétant. Le 1er championnat de France aura lieu en 1987 à Fontainebleau et il faudra attendre 1991 pour voir une femme s'imposer dans la discipline. Aujourd'hui le TREC s'est hissé au même rang que les autres compétitions hippiques.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

Au commencement en 1970 était une petite brochure de 4 pages intitulée « Tourisme Équestre en France » et diffusée à une centaine d'exemplaires. Inspiré par Henri Roque elle a dès le départ vocation à faire connaître l'activité. Aujourd'hui cette brochure a laissé place à l'annuaire Cheval Nature de 176 pages diffusé à plus de 10 000 et décliné en éditions régionales, sur demande.

Lien apprécié entre les passionnés du tourisme équestre et les instances qui encadrent la discipline, la revue de l'Estafette vient de fêter ses 30 ans en 2013. Tirée tout les trimestres à 83 000 exemplaires elle propose à ses lecteurs des articles d'actualités et de fond sur le tourisme équestre.



VERS UN TOURISME ÉQUESTRE INTERNATIONAL

En 1965, le Rallye de Nancy accueille les 1ers cavaliers internationaux. Raymond Henry, Président de l'ANTE, s'en inspire pour créer une structure dédiée. En 1973, une 1ère réunion internationale se tient à Spolète en présence de la France, la Belgique et l'Italie qui créeront une Organisation Européenne pour le Tourisme Equestre et en 1975 la FITE. Seule cette dernière subsiste et fédère 20 pays sur 4 continents. Outre le tourisme, elle règlemente 2 autres pratiques : le TREC et l'équitation de travail. Depuis 2003, Hervé Delambre en est le Président.

Depuis 2012, le CNTE et la FFE ont pris le parti de redonner ses couleurs d'antan au tourisme équestre européen. En partenariat avec la FITE une 1ère édition du Congrès européen des itinéraires

de tourisme équestre a été organisée à Paris. Au total 54 participants issus de 9 nations européennes ont déployé leurs efforts pour jeter les bases de la construction d'une réelle politique de

l'activité en Europe. Suite à ce succès, la 2de édition a été organisée à Liptovsky Mikulas (Slovaquie) en 2013 pour continuer de faire vivre la dynamique européenne naissante.



© Philippe JOLY

Retrouvez toutes les locations Gîtes de France sur :
WWW.GITES-DE-FRANCE.COM

RECHERCHER

TROUVER

RESERVER



Gîtes de France

Et vos vacances prennent un autre sens.

Accueil | Gîtes de France | Gîtes de France | Gîtes de France

Recherche un hébergement

Rechercher



Accédez à www.gites-de-france.com sur tous vos terminaux numériques

Partagez vos expériences :

rejoignez-nous également sur les réseaux sociaux pour profiter d'offres exclusives et suivre nos actualités tourisme et territoire



Gîtes de France

Et vos vacances prennent un autre sens

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de notre société actuelle. Conscients de ces enjeux, la FFE et le CNTE mènent depuis plusieurs années des actions spécifiques en faveur du développement durable.

Depuis 2010, la FFE et le CNTE en partenariat avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) invitent les établissements et associations équestres à s'engager à leurs côtés durant la Semaine du Développement Durable (SDD) en organisant des événements sur cette thématique.

Les structures souhaitant s'inscrire dans cette démarche peuvent se rendre sur le site de la FFE pour enregistrer leur manifestation. Le CNTE met à leur disposition un ensemble d'outils pour



les aider à mettre en place des actions et assurer leur promotion. Les structures ayant inscrit une ou plusieurs actions dans le cadre de cette semaine pourront, si elles le souhaitent, participer à la Grande Finale de la SDD. La meilleure initiative sera récompensée après examen des dossiers.

Vous êtes cavalier ? Rendez-vous sur le site de la FFE pour trouver la liste des structures engagées dans cette démarche. Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre club pour essayer de mettre en place des actions au sein de celui-ci.

La prochaine SDD se déroulera du 1er au 7 avril 2014.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

Conçue pour rassembler meneurs et passionnés d'attelage, la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir se déroule chaque année le 3e dimanche d'avril.

Cette journée a pour vocation de promouvoir l'attelage sous toutes ses formes et de le faire découvrir au plus grand nombre. Chaque année une centaine de manifestations sont organisées sur l'ensemble du territoire pour présenter à un public, parfois non initié, les différentes formes de tractions animales ainsi que son principal acteur, le cheval, le poney, l'âne ou la mule.

La JNAL est l'occasion pour tous les passionnés, avides de partager leurs connaissances, de proposer dans un cadre sécuritaire et convivial des animations telles que des baptêmes, randonnées, maniabilité, PTV, débardage, ramassage des déchets... Durant cette journée, il y en a pour tous les goûts. De quoi en séduire plus d'un.



Pour participer à la JNAL, les clubs et associations doivent enregistrer leur manifestation sur le site internet de la FFE. Un guide d'action ainsi que des affiches et autocollants leurs seront envoyés afin d'organiser et de promouvoir leur événement auprès de la région et du grand public. Une carte de France des manifestations est consultable en ligne afin de permettre aux personnes avides de découvrir l'attelage de trouver un événement à proximité de leur domicile.

Rendez-vous le 20 avril 2014 pour fêter la 11e Journée Nationale de l'Attelage de Loisir.

EQUIRANDO JUNIOR

Dans un esprit voisin de celui de l'Equirando, l'Equirando Junior s'adresse aux cavaliers de 7 à 17 ans désireux de vivre une aventure exceptionnelle aux côtés de leur monture. L'occasion pour eux de sortir de l'enceinte du club et de découvrir une autre pratique de l'équitation où se mêlent moments de partage et de convivialité.

Supporté en région par un Comité d'Organisation, ce produit a pour vocation d'offrir pendant 5 jours un éventail aussi large que possible de randonnées, animations, visites et occasions de rencontres.

Il permet à l'ensemble des poneys-clubs et centres équestre, initiés ou non à la randonnée, de profiter d'une organisation minutieuse axée sur la découverte d'un environnement mais aussi sur des aspects ludiques et culturels avec une prise en compte constante de la sécurité. Vivre avec son cheval, découvrir un patrimoine naturel et culturel riche, partager des instants inoubliables sont les maîtres mots de ce séjour. Deux moments phares sont attendus par les cavaliers : la boum ainsi que le traditionnel défilé costumé à travers les rues du village.

Pour participer, les clubs doivent s'inscrire en ligne sur le site internet de la FFE et y enregistrer leur(s) équipe(s). Si vous êtes



cavalier, renseignez-vous auprès de votre club pour constituer une équipe.

Le prochain Equirando Junior se tiendra du 22 au 27 juillet 2014 à Saint-Paulien en Haute Loire (Auvergne).



© J. Schaeffer

UN BILAN POSITIF POUR CE 2^E CONGRÈS EUROPÉEN DES ITINÉRAIRES DE TOURISME ÉQUESTRE

Le Comité National de Tourisme Equestre de la Fédération Française d'Équitation (CNTE-FFE) a organisé le 2e Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre le 1er octobre dernier à Liptovsky Mikulas en Slovaquie. Cette 2e édition présidée par Bernard Pavie, Président du CNTE, en présence de Christian Boyer, Secrétaire Général du CNTE et Hervé Delambre, Président de la FITE, a rassemblé une trentaine de participants, issus de 8 nations européennes, venus échanger leurs expériences en matière d'itinéraires et de tourisme équestre.



Le CNTE-FFE, inscrit depuis plusieurs années dans une dynamique européenne, a souhaité concrétiser sa volonté d'agir aux côtés des acteurs des loisirs sportifs de nature, en organisant cette édition 2013 du Congrès dans le cadre de la journée des partenaires des rencontres européennes des sports de nature « Nature & Sports Euro'Meet », qui se sont déroulées par la suite du 2 au 4 octobre 2013. Pour la 2e année consécutive, ces travaux ont eu lieu en partenariat avec la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE) afin de solliciter l'ensemble des personnes impliquées dans des projets européens et transfrontaliers. Les Organismes Nationaux de Tourisme Equestre (ONTE), certains Comités régionaux d'Équitation ou de Tourisme Equestre mais aussi des acteurs privés du tourisme équestre sont venus partager leurs différentes initiatives, en vue d'analyser les modes de gestion du tourisme équestre en Europe, de valoriser les bonnes pratiques et de favoriser le transfert d'expériences.

► Un congrès organisé au-delà de nos frontières

Aujourd'hui, le tourisme et les loisirs sportifs de nature ne peuvent être envisagés sans évoquer la dimension européenne. Le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) a bien cerné cet enjeu et a organisé cette année les rencontres Nature & Sport Euro'Meet en Slovaquie.

Fervent acteur au sein du réseau des Sports de Nature, le CNTE a souhaité concrétiser sa volonté d'agir aux côtés du PRNSN en associant le 2e Congrès euro-

péen des itinéraires de tourisme équestre à ces rencontres. Une belle opportunité pour la France de sortir de ses frontières et de renforcer ainsi la dimension européenne qu'elle souhaite conférer au tourisme équestre. C'est également l'occasion de faire se rencontrer les différents acteurs en amont des Nature & Sport Euro'Meet et de les sensibiliser aux thématiques européennes liées au tourisme équestre. Le choix du CNTE-FFE d'organiser ce 2e Congrès dans le cadre de la journée des partenaires résulte de la volonté de construire une culture commune autour des sports de nature.



► Expérience française et travaux menés

Durant les travaux, Bernard Pavie a présenté l'expérience de la France en matière de tourisme équestre. Depuis plusieurs années, le CNTE a mené une politique forte en faveur des itinéraires et hébergements de tourisme équestre. A travers la mise en place en 2009 d'un Schéma National de développement des infrastructures, la France a souhaité prendre part activement au développement de la randonnée à cheval. Les actions mises en place dans ce Schéma constituent un point de départ pour structurer, aménager, préserver le réseau d'itinéraires et d'hébergement français.

Pour l'Olympiade 2013-2016, la pérennisation des opérations menées et leur déclinaison au niveau régional, au travers du Schéma régional, et européen, avec l'organisation des Congrès européens des itinéraires de tourisme équestre, ont été fixés comme objectifs. Ainsi, le CNTE va poursuivre les efforts déployés ces dernières

années en faveur du tourisme équestre européen.

Ce 2e Congrès a été l'occasion pour le CNTE et la FITE de nouer de nouveaux contacts avec des acteurs directement impliqués en faveur des itinéraires et du tourisme équestre sur leur territoire mais également de consolider des liens avec les nations présentes lors de la 1ère édition qui a eu lieu à Paris en 2012.

► Acteurs étrangers du tourisme équestre

Lors de ce congrès, la France avait convié l'ensemble des ONTE et des acteurs européens du tourisme équestre à venir échanger pour construire ensemble l'avenir du tourisme équestre européen. Au total, 7 pays ont répondu à cet appel et ont tenu à participer activement à cette journée : l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie et la République tchèque. Parmi les sujets phares on retrouve :

- Les principaux produits de tourisme équestres polonais.
- Une intervention sur les contraintes liées au tourisme équestre transfrontalier.

Ces nouvelles rencontres ont favorisé une meilleure connaissance du tourisme équestre en Europe. Elles ont permis de révéler l'existence de projets concrets et aboutis, sur lesquels tous ces pays peuvent s'appuyer pour développer l'activité sur leur territoire. Ces expériences sont à ajouter à celles partagées lors du



premier congrès et à prendre en compte pour développer un langage commun au niveau européen.

► Vers un tourisme équestre européen

A l'issue de ce 2e Congrès, le CNTE souhaite pérenniser ces actions dans le temps, grâce à l'identification d'interlocuteurs pertinents dans les différents pays et à la création d'outils communs pour structurer un réseau européen des itinéraires de tourisme équestre. Les diverses interventions ont permis une fois de plus de mettre en exergue l'avance de la France qui continue aujourd'hui de poursuivre ses efforts pour développer et soutenir des projets européens au départ de son territoire.

Lors de ce 2e Congrès, des questions non plus d'ordre national mais européen ont été soulevées et sont de bonne augure pour la suite des opérations. Chaque pays doit faire sienne la démarche engagée par la France afin de faire vivre la dynamique européenne naissante. Les idées doivent désormais émerger d'une pensée collective et européenne. Il incombe à tous de continuer à se réunir avec pour objectif commun, le développement du tourisme équestre en Europe au sein d'une structure dédiée qui reste encore à créer.

Retrouvez toutes les informations concernant le 2e Congrès européen des itinéraires de Tourisme équestre sur : www.ffe.com/tourisme.

Nature & Sports Euro'Meet, le rendez-vous européen des sports de nature

Pour leur 2e édition, Les Nature & Sports Euro'Meet, se sont réunis du 2 au 4 octobre dernier à Liptovsky Mikulas, en Slovaquie. Il s'agit de la plus grande conférence de sports de nature en Europe. Elle offre une occasion unique d'en apprendre davantage sur la façon dont ils se développent dans les pays européens et surtout de constituer de nouvelles relations, partenariats et réseaux avec une volonté de partage.

Christian Boyer, Secrétaire Général du CNTE, ainsi qu'Hervé Delambre, Président de la FITE se sont rendus sur place afin de participer aux échanges sur les 4 thématiques mises à l'honneur :

- Sports de nature dans les espaces naturels protégés.
- Education par les sports de nature.
- Bien être et santé par les sports de nature.
- Développement durable des territoires par les sports de nature.

L'Europe semble être en bonne voie vers le développement des sports de nature et leur intégration dans les politiques nationales. La préoccupation commune pour l'environnement confère une reconnaissance certaine aux sports de nature qui pourra être amplifiée notamment par la mise en valeur des aspects éducatifs de ces activités.

Le Réseau européen des sports de nature (ENOS), association créée lors des Euro'Meet, s'est engagé à soutenir l'échange d'informations et de bonnes pratiques et à représenter les sports de nature au niveau européen pour leur développement, leur promotion et leur gestion à travers l'Europe.

Le prochain Congrès Euro'Meet aura lieu à Newcastle, en Irlande du Nord en 2015 !



UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DES ITINÉRAIRES À TRAVERS DES TOPOGUIDES ET DES ROADBOOKS

INITIATIVES EN REGION

Un topoguide équestre proposant 13 circuits

Entre Sologne, Val de Loire, Pays-Fort et Sancerrois, le pays Sancerre Sologne dévoile ses contrastes grâce à 13 circuits de randonnée équestre.

Réalisé par le Syndicat mixte du pays Sancerre Sologne, le Comité Départemental de Tourisme Équestre du Cher, et les Amis des chemins de Sologne, en collaboration avec les centres équestres du territoire et les partenaires touristiques, un guide équestre « Chevauchées en pays Sancerre Sologne » a été récemment édité.

Le topoguide fournit tous les renseignements indispensables à l'organisation d'une randonnée équestre. Un carnet d'adresses mentionne ainsi les coordonnées de 14 centres équestres, 26 hébergements (chambres d'hôtes, gîtes, campings), 9 vétérinaires et maréchaux ferrants, et 7 offices de tourisme.

Carnet de voyage en pays Sancerre Sologne

De 16 à 112km, les 13 circuits aux noms évocateurs - Le canal de la Sauldre, Le circuit des Ecossois, Les granges pyramidales, Vins et potiers, Les châtaigniers de Santrange, Loire et Vignoble... - permettent de découvrir en une demi-journée, un weekend ou une semaine, le patrimoine naturel, culturel et gastronomique de la région.

Chacun des 13 circuits est décliné sur une double-page comportant une carte, ainsi que la distance, la durée, la difficulté et la nature des terrains rencontrés sur le circuit.

Une description touristique et technique de l'itinéraire, illustrée de notes à la découverte du patrimoine culturel et naturel, confère au topoguide un côté « Carnet de voyage en pays Sancerre Sologne ».

Contact :

Syndicat mixte du Pays Sancerre Sologne,
02 48 73 99 01,
www.pays-sancerre-sologne.com,
CDTE du Cher, 02 48 24 04 38, f.levaille@free.fr,
<http://cdte18.free.fr>



Chevauchée « au pays aux mille étangs »

Située dans le Berry, en région Centre, la Brenne est surnommée « le pays aux mille étangs ». Le cheval est le compagnon idéal pour découvrir la richesse de la faune et de la flore du Parc Naturel Régional.

« La Brenne à cheval » propose 6 circuits en itinérance de 2 à 3 jours, combinables entre eux, et proposant des hébergements labellisés « Accueil randonnée à cheval ». Chaque signataire de cette charte propose aussi trois circuits en marguerite au départ de son établissement, sur une journée.

Du néophyte au cavalier confirmé, à cheval ou en attelage, tous trouveront un itinéraire leur permettant de découvrir les deux visages de la Brenne. La Grande Brenne, réputée pour sa richesse ornithologique (300 espèces d'oiseaux, dont la plupart sont des espèces protégées) offre des paysages d'étangs, de prairies, de brandes – lande constituée de bruyères, de genêts, de fougères et d'ajoncs – et de sous-bois. Au sud du Parc, le bocage vallonné et préservé de la Petite Brenne est l'écrin d'un patrimoine bâti remarquable.

Une offre de tourisme équestre de qualité

Des roadbooks décrivant chaque itinéraire, des cartes IGN au 1/50 000e avec localisation des points d'eau, des barres d'attache et des hébergements, ainsi que des tracés GPX sont mis à disposition. Il suffit de télécharger « Randonner à cheval » sur www.parc-naturel-brenne.fr. Le PNR de la Brenne a mis en place la charte « Accueil randonnée à cheval » afin de valoriser

les établissements s'engageant à loger les cavaliers et à proposer un hébergement pour les chevaux. Assistance, transfert des bagages, panier-repas, réservations, font aussi partie des services proposés par les signataires de la charte. Les cavaliers souhaitant personnaliser leur randonnée peuvent contacter un interlocuteur dédié au tourisme équestre, qui leur fournira un roadbook contenant toutes les informations utiles (hébergeurs, loueurs de chevaux et accompagnateurs équestres, points d'intérêt touristique).

Contact : Maison du Parc, 02 54 28 12 13,
tourisme@parc-naturel-brenne.fr, www.parc-naturel-brenne.fr



BRÈVES INFRASTRUCTURES

► Actions en région



Destiné à pérenniser et à renforcer les opérations menées dans le cadre du Schéma national de développement des infrastructures de tourisme équestre, un plan d'actions régional a été

diffusé en juin 2013 auprès des CRTE.

Afin d'accompagner ses organes déconcentrés dans la mise en œuvre de cette déclinaison au niveau local, la FFE rencontrera prochainement ses interlocuteurs en région pour établir un état des lieux en concertation avec les acteurs locaux, et fixer un plan d'actions pour 2014 – 2016. Les Comités régionaux d'Équitation seront informés et associés à ces travaux. Les départements, s'ils assurent encore une représentation fédérale du tourisme équestre, devront aux côtés des régions contribuer à la conduite des objectifs régionaux.

► 3e session de formation « Formateur de baliseurs équestres »

Le Parc équestre fédéral a accueilli la 3e session de formation « Formateur de baliseurs équestres » le samedi 12 et dimanche 13 octobre 2013.

8 baliseurs expérimentés ont ainsi bénéficié de l'expertise des formateurs de formateurs, dans la perspective de transmettre leurs savoir-faire et leurs connaissances en balisage équestre en région.

La formation au balisage équestre revêt une importance particulière. Œuvrant à la préservation et à l'entretien des itinéraires équestres, les baliseurs garantissent des conditions optimales de pratique de l'équitation d'extérieur.

Le cursus de formation proposé par la FFE – CNTE vise à former des experts sur le terrain, interlocuteurs privilégiés pour les partenaires locaux et l'instance fédérale. Encadrées par des formateurs expérimentés, les formations ont pour rôle d'enseigner les règles et les méthodes adéquates pour réaliser le balisage d'un itinéraire équestre de manière efficace, propre et discrète, avec le souci permanent de préserver l'environnement. Près de 360 baliseurs et 21 formateurs ont été formés depuis 2011.



Une session de formation de «Formateur de baliseurs équestres»

8 stagiaires ont participé à la 3ème session de formation « Formateur de baliseurs équestres », articulée autour de modules « Former des adultes » et « Organiser une session de formation », d'ateliers de mise en situation de formateur et d'une évaluation finale.

Cette session porte ainsi à 29 le nombre de formateurs au niveau national, chargés de la formation au balisage équestre en région.

► Kit de balisage équestre

Lors de la session de formation « Formateur de baliseurs équestres » des samedi

12 et dimanche 13 octobre 2013 au Parc équestre fédéral, les stagiaires se sont vu confier un kit de balisage équestre.

Comprenant tout l'outillage nécessaire au balisage à la peinture, il était accompagné d'un kit de pochoirs, d'une boussole siglée, ainsi que des documents édités par le CNTE : fiches pratique Balisage, Cahier technique du baliseur équestre.

Afin de proposer un produit adapté et efficace, le kit de balisage équestre est actuellement en phase de test par les formateurs de baliseurs équestres.



Le kit de Balisage équestre

Plateforme Suricate, tous sentinelles des sports de nature

Dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs de nature, une plateforme de veille « *Suricate, tous sentinelles des sports de nature* » a été lancée par le Pôle Ressources national des sports de nature, organe du Ministère des Sports.

La Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Equestre, parties prenantes du projet, vous invitent à utiliser cet outil destiné à préserver la qualité des sites de pratiques : espaces naturels, chemins...

En vous rendant sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr>, vous pourrez signaler en quelques clics tout incident constaté lors de vos randonnées équestres, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement ; et indiquer les coordonnées GPS correspondantes. Il est aussi possible de joindre une photo à votre description.

Actuellement en phase de test, la plateforme Suricate permettra à terme d'informer directement les fédérations concernées des alertes remontées par les pratiquants.



RALLYES

INFORMATISATION DES RALLYES

Le Comité National de Tourisme Equestre mettra prochainement à disposition de ses adhérents un outil informatique permettant la gestion des manifestations non compétitives. Rallye, randonnée ou journée à thème, le but est de disposer d'un calendrier exhaustif des manifestations fédérales.

Toujours dans l'esprit d'apporter un service aux adhérents, ce dispositif permettra aux organisateurs de satisfaire à législation qui s'impose à eux : assurance, aspects sanitaires, circulation sur la voie publique ... mais aussi de faciliter le traitement des inscriptions et des paiements. Une communication dédiée et renforcée sera établie autour de ce seul calendrier fédéral en direction des licenciés, des clubs et associations de cavaliers et de meneurs.

La période de saisie des rallyes s'effectuera sur le site www.ffe.com deux fois par an sur les mêmes dates que celles des DUC. Dès la sortie de cet outil une ouverture exceptionnelle de saisie sera proposée afin de permettre à tous d'enregistrer les manifestations prévues pour 2014. Le 1er enregistrement inscrit le rallye au calendrier général. Il définit obligatoirement le type de manifestation, la date, son lieu, ainsi qu'un descriptif de l'événement, des tarifs et des services proposés. L'ensemble



des manifestations est soumis à validation des régions. Dès l'obtention de l'accord, les établissements auront la possibilité de modifier leur événement ou de rajouter des itinéraires, parcours ou animations.

Seuls les adhérents FFE, clubs ou associations, seront habilités à inscrire des cavaliers sur ces rallyes. Les engagements se feront via leur compte 'Club' en sélection-

nant une date, le calendrier ou une région. Le club pourra ensuite enregistrer un ou plusieurs couples cavalier/cheval sur une ou plusieurs manifestations. Un récapitulatif des engagements apparaîtra avant la validation définitive et le règlement.

Dès la mise en place définitive du dispositif, une information complète sera diffusée via notre site www.ffe.com/tourisme.

Par Laura Billès

Du froid et de la neige...

La neige est tombée toute la nuit et ce matin Charlotte n'a pas pu résister à l'envie de faire les premières traces dans la neige fraîche. Elle s'est emmitoufflée dans ses vêtements les plus chauds, a équipé O'Freez de crampons et les voilà partis pour une belle promenade enneigée.



© Mayguttyak - Fotolia

d'une grande quantité de neige. Il existe différentes formes d'avalanche :

Les **avalanches de poudreuse** qui sont un mélange de neige et d'air et qui résultent de la rupture d'une couche friable. Elles peuvent survenir pendant la chute de neige ou peu après.

Les **avalanches de plaque** qui sont les plus dangereuses et les moins prévisibles. Elles résultent de la rupture d'une couche de neige dense reposant sur une couche fragile. La fracture peut parfois se propager sur plusieurs centaines de mètres. Enfin, les **avalanches de neige humide** qui sont liées à la fonte des neiges et à la présence d'eau liquide. Ces dernières surviennent souvent au printemps.

Dans tous les cas, pour qu'il y ait une avalanche, il faut une forte pente et un déclencheur : un changement de température, du vent, ou même le simple poids d'un skieur ou les vibrations d'une détonation. Charlotte est soulagée. Elle ne se promène pas en haute montagne mais seulement en forêt... Entre temps le vent s'est levé et un froid vif vient chatouiller nos deux amis comme pour leur dire qu'il est temps de rentrer.

La neige crisse doucement sous les pas d'O'Freez et un grand silence règne sur la forêt. En passant sous un arbre, un oiseau s'envole et de la neige tombe sur le bras de Charlotte. En voulant secouer sa manche, Charlotte aperçoit un magnifique flocon en forme d'étoile.

C'est une belle étoile de neige fraîche. Charlotte a de la chance car la neige ne tombe pas forcément sous cette forme, cela dépend des conditions météorologiques.

Pour que des cristaux de neige se développent dans les nuages il faut trois conditions : de l'eau, des températures froides (inférieures à 0°C) et des particules. En effet lorsque la température passe sous 0°C, de la vapeur d'eau se condense sur les particules en suspension et forment ainsi des cristaux de glace. Ensuite, les cristaux grossissent, se ramifient, s'alourdissent et finissent par traverser les nuages et tomber sous forme de flocon.

On dit qu'il n'y a pas deux flocons identiques et effectivement, les cristaux peuvent avoir toutes sortes de formes : en étoiles, plaquettes ou colonnes.

Une fois au sol, la neige continue d'évoluer et les cristaux se transforment en fonction de la température, de l'ensoleillement ou de la pluie. S'il fait très froid, les cristaux vont prendre des formes granuleuses, tandis que si le soleil commence à faire fondre la neige, l'eau va transformer les flocons en gros grains arrondis.

Dans le premier cas, la neige sera compacte, idéale pour faire des bonshommes de neige ou même une bataille de boule de neige. Dans le deuxième cas, la neige deviendra molle et humide et se transformera en « soupe » comme l'appellent les skieurs.

Parfois aussi, la neige vieillie et reste meuble. Les faces des cristaux deviennent planes et les cristaux ne peuvent plus se lier les uns aux autres. Cette neige ressemble à du sucre en poudre et forme une couche fragile qui peut être à l'origine d'avalanche.

Une avalanche ? Tout à coup, Charlotte ne se sent plus si rassurée... parce que la neige c'est amusant mais pas les avalanches. D'ailleurs se demande-t-elle qu'est-ce qu'une avalanche ?

Une avalanche est une rupture du manteau neigeux qui entraîne le glissement



© Sylvie Bouchard - Fotolia.com

1

Abacadabrant

Dans chaque série, identifie la lettre qui n'est pas en double et reporte-la dans la case.
Tu pourras lire verticalement le nom d'un animal qui hiberne l'hiver.

abracamarcb
laturbarbault
mkirvcekmvie
vsunmuynvys
ainrocsisranc
letfhkahlefak
bqytveyqbve
vuxeamaxmuv



© K. Rouge

2

Pêle mêle

Combien y-a-t-il de fers à cheval dans cette bulle ?



3

Charades

On plante des fleurs dans mon **premier**
Dans mon **deuxième** on trouve des œufs
Mon **troisième** est le mot jeux en anglais
Mon **tout** est une discipline équestre

Mon **premier** se met sur le doigt pour coudre
Mon **deuxième** supporte notre tête sur notre corps
Mon **troisième** est la couleur de la souris qui court dans l'herbe
Mon **tout** est un des objectifs de la randonnée à cheval

Résultat jeux N° 118

1 SUDOKU

Le mot manquant est chemin.

2 Charades

Les réponses sont licence et nouveauté.

3 Groupes de lettres

Les 4 mots sont randonner, découvrir, nature et partager.

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

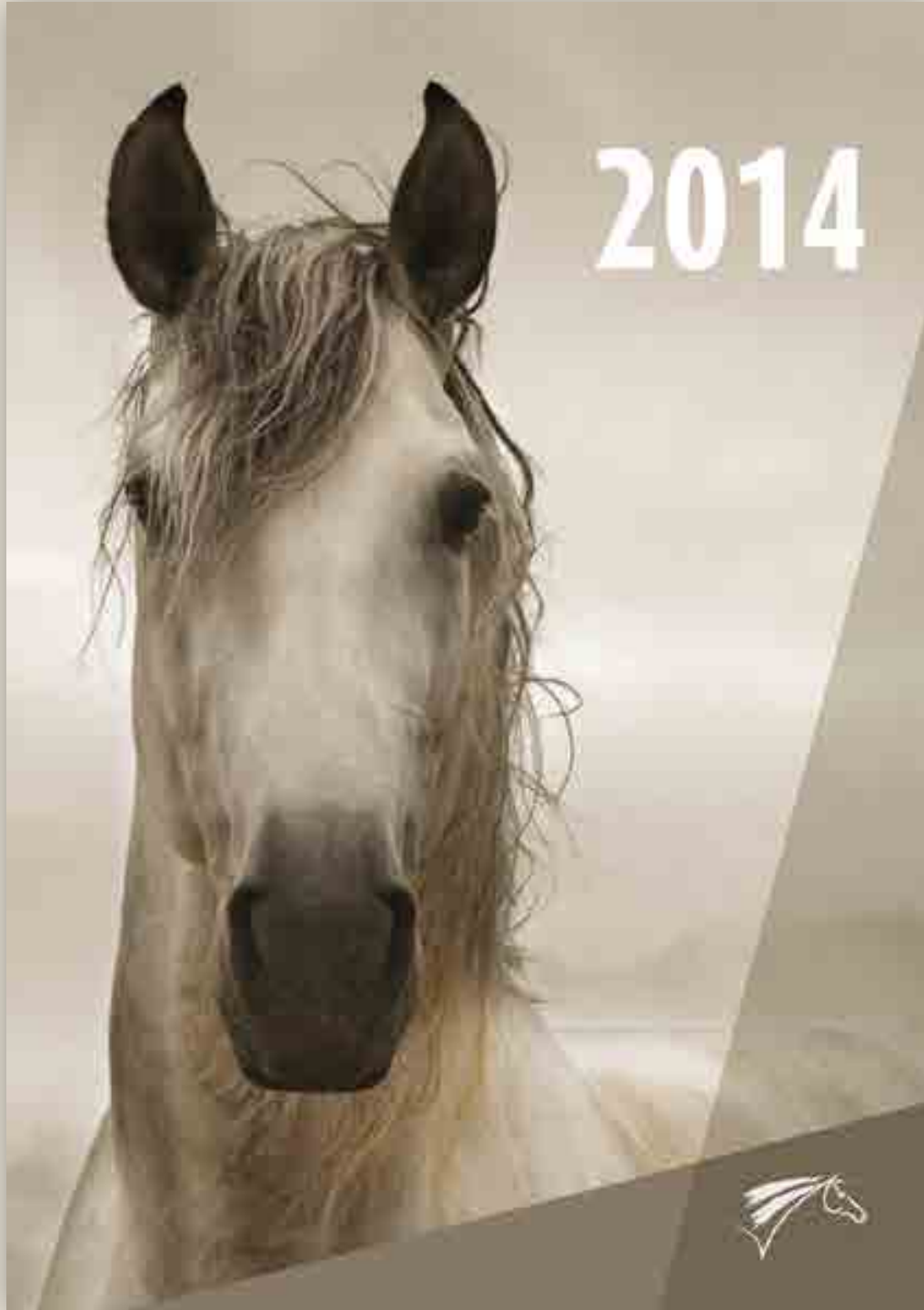
Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 février 2014 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

MA LICENCE UNE ÉVIDENCE

LE CHEVAL *est*
TROP GÉNIAL!
www.ffe.com



A renouveler
**AVANT LE
31 DÉCEMBRE**

Mes Galops®
Mon assurance
Ma page cavalier FFE
Mes avantages licences

La FFE met le pied à l'étrier.

Generali, assureur leader dans le monde du sport, remercie la FFE, 1^{re} fédération sportive à signer la Charte du Sport Responsable.



Charte Sport
Responsable

Les 6 grands principes de la Charte
du Sport Responsable :

1. Rendre notre sport accessible au plus grand nombre.
2. Promouvoir les valeurs du sport :
3. Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité.
4. Adopter des pratiques éco-responsables.
5. Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs.
6. Entourer dans notre démarche nos clubs, nos sportifs, nos publics et nos partenaires.



GENERALI

Solutions d'assurances

Génération responsable